

Félibrée d'Abjat, la porte de Saint-Saud

Ils étaient environ une quarantaine de Saint-Saudais volontaires à participer à la réalisation d'une porte pour la Félibrée d'Abjat début juillet. L'équipe, emmenée par l'enthousiasme de M. et Mme Maurange, a confectionné manuellement plusieurs milliers de fleurs artificielles de couleurs choisies. Il a ensuite fallu les assembler en grappes ou en rubans. L'atelier de confection, qui fonctionnait les mardis et vendredis soirs, a été installé au-dessus de la boulangerie, et c'est presque une mini-usine qui était à l'œuvre durant trois mois. Le point d'orgue de tout ce travail s'est matérialisé sous la forme de deux magnifiques cèpes de taille respectable. Tous ces éléments ont servi à décorer la porte de Saint-Saud et Champs-Romain, l'un des accès à la Félibrée, que les volontaires, aidés par nos agents, ont contribué à ériger.



Votre agenda de l'été

Dimanche 12 juillet
Concours de pêche au coup
Org. Les gaules saint saudaises

Lundi 13 juillet
Théâtre Franco-Occitan
org: La cépième cie.

Lundi 13 juillet
Sanglier à la broche
Org. Sté com. de chasse

Lundi 13 juillet
Marche aux lampions.
Feux d'artifice.
Org. Mairie

vendredi 24 juillet
Marché des producteurs
Org. Comité des fêtes

Samedi 1er août
Intervillage Miallet
Org. Comité des fêtes de Saint-Saud et Miallet

Vendredi 7 août
Marché des producteurs
Org. Saint-Saud foot

Vendredi 14 août
Soirée entrecôtes
Org. Comité des fêtes

Samedi 29 août
fête Franco-Britannique de fin d'été
Org. Saint-Saud ensemble

Samedi 19 septembre
La journée des hameaux
Pique-nique, animations à la veyrière
Org. Mairie

Vendredi 24 Juillet au lundi 2 août
Exposition artistique au foyer rural
org. Les artistes de St Saud

Samedi 19 septembre
Soirée théâtre : Le Bêret de la Tortue
Org. La cépième compagnie

Ces événements et ces dates sont donnés à titre d'information. Ils peuvent être modifiés ou supprimés. Pour de plus amples informations, contactez les présidents d'associations dont les coordonnées figurent dans le Bulletin Municipal. Toutes ces informations sont disponibles dans PanneauPocket. Téléchargez l'application sur votre smartphone et sélectionnez la commune.



Lettre d'information municipale N° 14 Juillet 2026

Le mot de madame le Maire

Je tiens tout d'abord à remercier nos concitoyens qui se sont déplacés aux élections municipales et qui ont voté pour notre liste "Saint-Saud, du bourg aux hameaux", démontrant ainsi leur intérêt pour notre village et contribuant à faire vivre la démocratie dans notre commune. Je souhaite également exprimer ma gratitude à l'ensemble des conseillers qui viennent d'être élus, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la mission que nous devons assurer pendant sept ans. C'est avec un sentiment tout particulier de profonde émotion et d'humilité que j'endosse aujourd'hui le rôle de maire de notre village. Je mesure l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs envers mes concitoyens. Je serai le maire de tous les habitants, à l'écoute de chacun. J'ai autour de moi 8 nouveaux conseillers et 8 membres de l'ancien conseil. Cela me permettra d'effectuer ce mandat dans la continuité du précédent, tout en bénéficiant d'un nouvel élan et d'idées novatrices.

Aujourd'hui, je tiens à saluer l'implication des anciens élus, maires et conseillers, pour le travail accompli et le temps consacré à notre commune. Leur engagement et leur dévouement méritent notre respect et notre considération. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont décidé de s'installer dans notre belle commune ; le dernier recensement indique une augmentation de la population. Notre village, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de Saint-Saud une commune où il fait bon vivre !

Marie Christine Dezautez

Le nouveau conseil municipal



Après les élections municipales du 15 mars 2026, le conseil municipal s'est réuni le 20 mars pour l'élection du maire et des adjoints.

De gauche à droite, les membres du nouveau conseil municipal : Patrick Labrousse, suppléant - René Lalisou, 1^{er} adjoint - Pierre Duval - Stéphanie Montaud - Gilles Massias - Agathe Lopez - Catherine Martial - Franck Mondout - Nadine Stuhler, 2^e adjoint - Max Julhès - Martine Martial - Gilbert Montastier, 3^e adjoint - Michèle Reyrol-Noël - Sébastien Roche - Marie-Pierre Gayou-Puyraveau, 4^e adjoint - Marie Christine Dezautez, Maire.

Vous pouvez retrouver cette liste sur le site de la mairie ainsi que le détail des différentes commissions, des délégations et des référents.

Le Mai des conseillers

Le nouveau conseil s'est présenté aux habitants de la commune le 3 mai. Cette maïade, traditionnelle du sud-ouest, se matérialise en plantant un arbre. Ce ne fut pas réellement le cas car, initialement prévu sous la halle et pour cause de mauvais temps, la rencontre s'est déroulée au foyer rural. Après un discours de madame le Maire, chaque conseiller s'est présenté et toute l'équipe a montré son engagement pour les Saint-Saudais. Puis ce fut le moment d'échanges autour d'un verre et des amuse-bouches préparés par les conseillers.

Suppression d'une boîte aux lettres

À Mazaubrun, l'apport de courrier extrêmement réduit entraîne la suppression de la boîte aux lettres par La Poste.

Changement de personnel à la poste

La municipalité et les Saint-Saudais remercient chaleureusement Charleyne pour son travail et sa bonne humeur à l'agence postale depuis trois ans. Nous sommes ravis d'accueillir Sandra qui prendra le relais après une période de passation. Pour rappel, l'agence postale est ouverte du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 20 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00.

Le Grand Étang

Comme chaque été, nos agents techniques ont œuvré pour que le grand étang puisse accueillir touristes et baigneurs. Outre la tonte et le nettoyage des abords, ils ont élagué les branches dangereuses et remis en ordre les équipements et notamment l'aire de jeux pour enfants. L'un d'eux passe chaque jour pour vérifier le site et vider les poubelles.

La baignade : autorisée durant l'été, du 1^{er} juillet au 31 août, la zone de baignade est surveillée par deux ou trois professionnels. Elle reste interdite le reste du temps. Nous vous rappelons que, suivant le décret du 28 juin 2025, il est interdit de fumer sur la plage et les zones de jeux.

Promener son chien. Les chiens sont interdits sur la plage, dans l'eau comme sur le sable, dans les zones réservées aux enfants et leurs abords. En revanche, ils sont admis, tenus en laisse, dans les zones périphériques.

Incivilités : nous constatons hélas un nombre croissant d'actes d'incivilité de toutes sortes. S'ils semblent mineurs, ils n'en constituent pas moins une gêne, voire un risque pour les autres usagers et bien souvent du travail supplémentaire pour nos agents.

Babyski : tous les week-ends de juillet et août, pour la pratique du sport de glisse. Tél. : 06 73 80 37 23

Zone de camping-car : cet espace aménagé est réservé au tourisme nomade en autocaravane. Le stationnement de voitures particulières n'y est pas autorisé, la zone de parking étant située 100 m plus loin.

La Paillote : le restaurant propose une cuisine traditionnelle et variée. L'ambiance est familiale et les assiettes sont copieuses. Tél. : 05 53 56 19 74



Études agrivoltaïques

À nouveau, plusieurs pré-études, par deux sociétés différentes, sont entreprises sur notre commune et les communes environnantes pour proposer l'implantation de surfaces de panneaux photovoltaïques sur des terrains agricoles. A ce jour, les informations sont trop incertaines pour que la mairie puisse donner un avis.



La commune possède un logement au-dessus de la mairie. Une réfection de celui-ci, désormais vacant, va être entreprise rapidement. Il deviendra à nouveau disponible d'ici l'automne. Renseignements en mairie.

Des serviettes brodées !

Notre village a, depuis le début de l'année, vu l'arrivée de trois nouveaux-nés. Nous nous en réjouissons tous. Nous leur souhaitons le plus de bonheur possible et félicitons chaleureusement les parents. Ces nouvelles générations contribueront certainement à la vitalité de Saint-Saud. Peut-être ne le savez-vous pas, mais à chaque nouvelle naissance, la municipalité offre une serviette brodée avec le prénom de l'enfant.



42 années au service des enfants

Pour Mme Viroulet-Biniecki Sylvie, ATSEM à l'école de Saint-Saud, le moment est venu de prendre une retraite bien méritée. C'est lors d'une petite cérémonie marquant ce départ que ses 42 ans de carrière ont été évoqués. Elle la débute à l'école de Champs-Romain en septembre 1984. 31 ans plus tard, la classe unique ferme. Elle rejoint alors l'école de Saint-Saud, où elle s'occupera des enfants durant 11 ans. La médaille d'honneur du travail symbolisant cette assiduité de carrière lui a été remise. Son poste est évidemment maintenu et la procédure de recrutement est lancée pour une prise de fonction à la rentrée de septembre.

ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Local des infirmières

C'est sous la boulangerie, dans le bâtiment appartenant désormais à la commune, que se situera le nouveau local des infirmières. Pour que ce lieu puisse convenablement accueillir les soignantes et leurs patients, des travaux d'aménagement complets seront entrepris. Il sera fonctionnel, lumineux et climatisé et le chantier débutera dès juillet.

Il s'agit du réaménagement d'une partie du rez-de-jardin, ainsi que de la cour adjacente. Des places de parking y seront créées et réservées à cet usage.

Sur place ou à emporter, choisissez votre jour.



Pizza l'insolite

Chaque vendredi, à partir de 18 h 30, L'insolite vous attend sous la halle et vous propose ses pizzas à emporter. Préparées sur place en quelques minutes, elles sortiront toutes chaudes du four et le resteront jusqu'à la maison. Tel : 06 21 63 52 35

Friterie franco-belge

Sous la halle, Le Snakbarn La Grange vous attend tous les mardis soir à partir de 18 h 30. Des frites bien sûr, mais également des snacks variés et des burgers préparés dans le camion, à déguster sur place ou à emporter. Tel : 06 76 48 27 45

L'entrecôte du jeudi

Chaque jeudi soir, Le bar l'Odyssée sur la place, vous propose son traditionnel menu entrecôte. Tel : 05 53 56 97 13

Camping de la Boucherie

En basse saison, les pizzas sont préparées les vendredis soir. Sur place ou à emporter. Commandez au 06.02.11.83.14. Pendant les vacances d'été, les pizzas sont préparées tous les samedis soir. Le dimanche soir durant la saison, le camping propose également un plat à thème. Réservez au 06 02 11 83 14.

Station de lavage

Dans le prolongement de ce qui avait été réalisé il y a trois ans pour la station-service de carburant, les organisateurs de l'activité, Jérôme Garon, Jean-Claude Maurange et François-Xavier Paquet en tête, ont proposé un financement participatif pour la construction d'une station de lavage de véhicules. Quatorze Saint-Saudais y ont contribué pour un montant global de 25 000 €. C'est le producteur français OKI qui a été retenu. La station, qui sera opérationnelle au milieu de cet été, est une station de lavage haute pression à eau chaude avec détergent biodégradable et traitement des eaux.



Modèle de station de lavage. image : OKI

Important !

Plan communal de sauvegarde.



Le plan communal de sauvegarde est obligatoire et applicable dans toutes les communes. Il sert à recenser et identifier les risques majeurs de quelque nature qu'ils soient et les opérations à suivre en liaison avec les organismes concernés. Il est en cours de mise à jour et une version publique sera disponible sous peu en mairie.

À ce titre, la mairie doit procéder au recensement volontaire concernant les trois points suivants. Ceci concerne les résidents permanents comme les habitants en résidence secondaire.

- Personnes ayant des difficultés de mobilité ou nécessitant des soins et du matériel médical à domicile.
 - Possibilité d'hébergement. En cas de catastrophe, nous devons identifier la capacité d'héberger temporairement, mais dans l'urgence, les personnes affectées. Il y a bien sûr les gîtes, chambres d'hôte, ou les hébergements officiels, mais on peu recenser les chambres d'amis, ou les annexes habitables non destinées à la location.
 - Volontaires. En complément aux acteurs municipaux, les autorités ou services d'urgence peuvent devoir recourir à des volontaires pour aider, assister, soutenir dans tous les domaines.
- Si vous êtes concerné par un de ces trois cas, merci de vous faire connaître auprès de la mairie en remplissant le formulaire de contact sur le site ou en envoyant un message à : mairie.saint-saud@wanadoo.fr.

Nouvelle passerelle au trou de Philipou

Le temps a fait son œuvre et l'ancienne passerelle avait été interdite pour des raisons de sécurité. La municipalité a débloqué le budget déjà planifié pour faire réaliser une nouvelle passerelle. Celle-ci est bâtie sur des poutres en acier, garant d'une grande longévité. Le platelage et le garde-corps en bois conservent une esthétique adaptée au site. Le travail a été réalisé par les Éts Destermes.



La passerelle terminée